



Droit d'image en Angleterre

Par **Thierry Mouele**, le 07/11/2019 à 10:30

Bonjour

J'ai retrouvé ma photo, utilisée dans une campagne de pub sur instagram concernant la prochaine édition du salon auquel j'ai participé en juillet 2019. La photo a été publiée sur les réseaux sociaux pour annoncer la prochaine édition, pensez vous que je puisse faire revaloir mes droits à l'image, sachant que je suis français et que cela se passe en Angleterre?

Merci

Par **morobar**, le 07/11/2019 à 10:52

Bonjour,

Absolument.

Mais il va falloir consulter un avocat britannique et saisir la justice éponyme, mieux vaut avant le Brexit.

Mais à mon humble avis, en observant ce qui se pratique en France, vous avez probablement abandonné tout droit à l'image en signant votre participation au salon concerné